



Cours d'été 2022

4^e et 5^e secondaire

Bonjour,

À titre informatif, nous acheminons à l'ensemble des parents la procédure à suivre pour une inscription à un cours d'été et aux épreuves de reprises dans une matière de 4^e ou de 5^e secondaire. Pour une matière de niveau de 3^e secondaire, veuillez vous référer au document cours d'été en pièce jointe.

À la fin de l'année, vous devrez vérifier si votre enfant est bien en réussite ou non. Pour les élèves de 4^e et de 5^e secondaire, **le bulletin de l'école ne fait pas foi de réussite pour l'ensemble des matières**. Pour vous aider, voici les documents sur lesquels vous devez vous appuyer pour déterminer si votre enfant est en réussite ou non :

1- Bulletin de fin d'année émis par l'école : (fin juin, début juillet)

- Français 4^e secondaire
- Anglais 4^e secondaire (régulier ou enrichi)
- Mathématique de 5^e secondaire (CST ou SN)
- Chimie
- Physique
- Science STE
- Histoire 4^e secondaire

2- Relevé ministériel (à partir du 5 juillet)

- Mathématique 4^e secondaire (CST ou SN)
- Science 4^e secondaire (ST ou ATS)
- Français 5^e secondaire
- Anglais 5^e secondaire (régulier ou enrichi)

Bien évidemment, pour la note école, nous pourrions valider la réussite ou l'échec d'une discipline qu'après la session d'examens et le traitement des résultats (28 juin). Afin de vous permettre de planifier une inscription à un cours d'été ou aux examens de reprise, nous vous informons des modalités d'inscriptions.

Il est à noter que pour être éligible aux cours d'été ou aux épreuves de reprise, l'élève doit avoir suivi le cours pendant l'année scolaire 2021-2022.

Voici un résumé des principales informations :

Informations pour les cours d'été de 4^e à 5^e secondaire :

- Les cours en ligne sont offerts par le CSS de la Beauce-Etchemins.
- Les inscriptions auront lieu du 20 juin au 1^{er} juillet. Les inscriptions aux cours de rattrapage avec épreuves ministérielles se poursuivront jusqu'au 8 juillet à midi, sous réserve de places disponibles.
- Voici l'adresse du site <https://coursenligne.csbe.qc.ca/>
- Pour un élève inscrit au cours et qui serait finalement en réussite, il est toujours possible de se faire rembourser. La demande d'annulation doit être faite par courriel et au maximum à la date de début des cours pour un remboursement complet.
- **Si la matière réalisée en cours d'été a une épreuve ministérielle, vous devrez également vous inscrire à la reprise d'épreuve.**
- Sachez qu'il est également possible de faire un cours d'été avec d'autres organismes.

Informations pour les examens de reprise de 4^e et 5^e secondaire :

- Les examens auront lieu au Centre d'éducation des adultes des Navigateurs.
 - Les inscriptions se font en ligne du 5 au 15 juillet à l'adresse suivante <https://inscriptionsej.csdn.qc.ca/>
 - Nous offrons en reprises que les épreuves ministérielles et l'histoire de 4^e secondaire, donc :
 - Français écriture 5^e secondaire (132-520)
 - Mathématique 4^e secondaire (063-420 / 064-420 / 065-420)
 - Anglais de base et enrichi 5^e secondaire (136-540 / 136-550 / 134-510 / 134-530)
 - Science et technologie et ATS (055-410 / 057-410 – épreuve écrite)
- *Pour toutes les autres matières (volet), vous devrez faire un cours d'été pour avoir accès à la réussite.**
- L'élève doit avoir suivi le cours durant l'année scolaire pour s'inscrire.
 - Les reprises ne sont que pour les élèves du CSSDN.

*Il est à noter que l'élève devra s'identifier avec le même nom d'utilisateur et le même mot de passe que sur le portail du CSSDN.

Les élèves se présentant à un examen de reprise sont invités à faire une révision rigoureuse de leurs apprentissages. Pour aider les élèves du secondaire à réviser efficacement les notions qui soulèvent le plus de questions en vue de leurs examens, Allôprof lance une série de courtes MiniRécups!

Lors de la journée de l'examen

Lors de la passation de l'examen, il est obligatoire de présenter au surveillant une **carte d'identité avec photo** (carte d'étudiant ou d'assurance maladie). S'il

n'est pas possible d'identifier la personne, celle-ci se verra refuser l'accès à la salle d'examen.

Lieu des reprises

Centre d'éducation des adultes des Navigateurs situé au 1172, boulevard Guillaume-Couture (Secteur Saint-Romuald) G6W 0R8.

Au moment de l'épreuve, l'élève devra avoir en sa possession tout le matériel nécessaire à la passation (crayon, efface, calculatrice, feuille de notes ...)

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez consulter le site des cours en ligne au <https://coursenligne.csbe.qc.ca/> ou contacter l'une de nos conseillères d'orientation (Mme Claudia St-Pierre #22027 ou Mme Kathy Vignola #22028).

Stéphanie Giguère
Directrice adjointe 4^e sec. et Pro-21

Geneviève L'Écuyer
Directrice adjointe CIM